



210, rue Saint-Martin
75 003 PARIS
<http://survie.org>
01 44 61 03 25
contact@survie.org

Que fait l'armée française en Afrique ?

Présentée comme un gage de sécurité et de stabilité, la présence militaire de la France en Afrique constitue depuis 50 ans un des piliers de la domination politique, économique et la marque de l'ingérence de la France en Afrique.

Héritage d'un passé colonial proche, la France joue encore aujourd'hui un rôle de puissance militaire en Afrique. Elle a d'ailleurs été longtemps la seule puissance à posséder sur ce continent des bases militaires permanentes et à y maintenir près de 10 000 soldats cantonnés ou en opération.

La France est en outre liée avec plusieurs États africains par des accords militaires de coopération ou de défense, ces derniers justifiant au plan juridique les interventions armées de la France dans ses anciennes colonies.

Le bras armé du néocolonialisme français en Afrique

Cette « spécificité française » constitue l'une des facettes d'une politique mise en place lors des indépendances africaines autour de 1960, visant à maintenir les pays nouvellement indépendants dans le giron de la France. L'objectif était de préserver les intérêts économiques de l'ancienne métropole (pétrole, uranium, bois, etc.) et de permettre à celle-ci de conserver un rang de puissance mondiale tout en maintenant les pays africains dans la sphère d'influence occidentale dans un contexte de Guerre froide.

A cette stratégie, il faut ajouter une forte tradition coloniale de l'armée et d'une partie de la classe politique française, soucieuse de défendre l'« Empire » et parfois teintée d'idéologie paternaliste, voire raciste. Cette défense est liée à l'obsession de voir la France « tenir son rang » dans le monde. Le « complexe de Fachoda », du nom de la bataille perdue par l'armée française en 1898 face aux Anglais, en est une bonne illustration. Il se caractérise par la peur de voir tomber des pays français dans le giron anglophone.

Depuis 50 ans, la France maintient ainsi, à des degrés divers, sous tutelle militaire (mais aussi politique et économique) une quinzaine de pays censés être indépendants et souverains. **Elle a pris pour habitude d'intervenir militairement dans des conflits internes et lorsque ses intérêts sont menacés (Cameroun, Tchad, Centrafrique, Comores, Zaïre, Côte d'Ivoire...), d'encadrer et d'équiper des armées et gardes présidentielles au seul service de dictateurs corrompus mais fidèles aux intérêts français**, allant même jusqu'à se rendre complice de crimes contre l'humanité comme au Congo Brazzaville en 1997 voire complice de génocide comme au Rwanda en 1994.



Soldat français, opération Licorne en Côte d'Ivoire

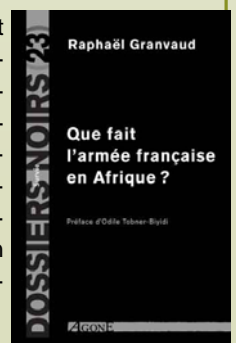
Nouveaux discours pour mêmes effets

Alors que ces ingérences manifestes (présentées comme des gages de sécurité et de stabilité pour le continent) sont désormais largement documentées et de plus en plus contestées en Afrique, les autorités françaises ont entrepris depuis quelques années de réformer l'image de la présence militaire française sur le continent. Mais si celle-ci se veut plus moderne, les traditions demeurent.

La « nouvelle » politique militaire de la France en Afrique repose essentiellement sur 3 axes :

- ◆ **La volonté d'obtenir un mandat de l'ONU pour légitimer les interventions françaises.** Mais force est de reconnaître que les opérations « coup de poing » sans mandat, au Tchad ou en Centrafrique, n'ont pas cessé ; et que des massacres de civils peuvent être commis même sous couvert d'un mandat de l'ONU, comme en Côte d'Ivoire en novembre 2004.
- ◆ **Le prétexte du « renforcement des capacités africaines de maintien de la paix » (Dispositif RECAMP). Depuis 1997, la France prétend placer sa présence en Afrique sous l'égide de l'aide à l'autonomie militaire de l'Afrique pour régler ses conflits.** Mais l'aide véritable en ce domaine reste très faible, et il s'agit surtout de conférer une nouvelle légitimité à la présence française, voire de camoufler des ingérences françaises par armées africaines interposées, comme en Guinée Bissau en 1999 ou en Centrafrique après 2002.
- ◆ **Des tentatives pour « multilatéraliser » les interventions françaises, c'est-à-dire y associer des partenaires européens.** Il s'agit à la fois de partager les coûts, de camoufler les intérêts tricolores derrière le drapeau européen, et de jouer un rôle de leadership de la Politique européenne de sécurité et de défense (PESD) appliquée à l'Afrique. La France a réussi à obtenir des participations significatives lorsque existent des intérêts économiques communs (en RD Congo en 2005, dans le golfe d'Aden depuis 2009), mais peine à entraîner ses partenaires dans des bourbiers purement français comme au Tchad et en Centrafrique.

Le Dossier Noir de Survie décortique dans le détail l'application concrète de cette « nouvelle » doctrine, et montre qu'à ce jour, la plupart des promesses de réformes de la politique militaire de la France en Afrique, jusqu'à celles du candidat Sarkozy, sont restées lettre morte ou superficielles. Il montre également comment l'impunité continue de caractériser la trop longue tradition criminelle de l'armée française en Afrique et invite à une prise de conscience des citoyens français.



Les piliers de la présence militaire française en Afrique

• Des accords de coopération militaire et de défense

En vertu d'accords d'assistance technique et de coopération militaire signés pour la plupart dès les indépendances, la France forme, encadre et équipe en armes et matériels militaires bon nombre d'armées africaines. Ses conseillers militaires font parfois office de chefs d'état major officiels. Cette coopération peut également s'étendre à la coopération policière et au maintien de l'ordre.

Il existait, également jusqu'à récemment, 8 accords de défense incluant des clauses secrètes, visant à protéger les régimes signataires contre des menaces extérieures ou intérieures (ex: mobilisations populaires contre une dictature) en échange d'un droit « d'approvisionnement préférentiel » pour la France.



■ Bases françaises permanentes
■ Opérations extérieures

• Des bases militaires

Le dispositif militaire français en Afrique est encore constitué de **3 bases militaires permanentes au Sénégal (1150 hommes), au Gabon (800) et à Djibouti (2900)**, depuis la fermeture en 1998 de celle de Centrafrique et le passage, en 2007, de celle de Côte d'Ivoire au statut d'opération extérieure (Opex). Il faut y ajouter le dispositif *Epervier*, au Tchad (environ 1200 hommes), qui n'a pas le statut officiel de base permanente mais celui d'opération extérieure provisoire depuis... 1986 ! Ce dispositif est complété par une base à la Réunion (en France donc) qui a également compétence en matière de coopération militaire avec l'Afrique.

Au total, environ 6000 soldats français sont prépositionnés dans les bases permanentes auxquels il faut ajouter de 3000 à 5000 soldats présents dans le cadre d'opérations extérieures ainsi qu'une présence maritime permanente dans le Golfe de Guinée affectée à la protection des sites pétroliers off-shore.

Si le nombre de soldats français présents de manière permanente sur le sol africain a fortement diminué depuis les années 1960, il faut noter que cette réduction s'est accompagnée d'un accroissement constant des moyens de projection de forces depuis la métropole...

• Des ventes d'armes

La France se place à la 4^e place en matière d'exportation d'armements dans le monde, derrière les Etats-Unis, la Grande Bretagne et la Russie, avec des livraisons qui oscillent entre 4 à 8 milliards d'euros selon les années.

Les ventes d'armes constituent officiellement une « priorité nationale ».

Si l'Afrique représente une faible part dans ces ventes, ces dernières ont toutefois plus que doublé en 2008, passant de 16 à 38 millions d'euros, dont **5,4 millions d'euros pour le Tchad, pays à la fois en « conflit ouvert » mais aussi devenu attractif pour son pétrole**. La France a également vendu à la Guinée pour 6 millions de dollars d'armes entre 2003 et 2006. La grève

générale de 2007, réprimée dans le sang, et le massacre du 28 septembre 2009 ont eu lieu avec des munitions françaises. **C'est également, avec du matériel militaire en grande partie français, que l'insurrection populaire de février 2008 a été matée au Cameroun.**

Les interventions militaires françaises en Afrique constituent également autant d'occasions de tester ou de faire la promotion du matériel français.



• Des interventions militaires officielles et officieuses

Depuis 1960, l'armée française a officiellement effectué plus de 50 interventions militaires. Sous couvert de protection ou d'évacuation de ressortissants français, **il s'est agi plus fréquemment de s'ingérer dans les affaires intérieures d'un pays (protection ou destitution d'un chef d'Etat) que de protéger un pays contre une agression extérieure**. Il faut ajouter les interventions secrètes, clandestines ou officieuses, sous-traitées à des mercenaires (Bob Denard, Paul Baril...) ou à des sociétés militaires privées, parfois créés par des hauts gradés de l'armée française.

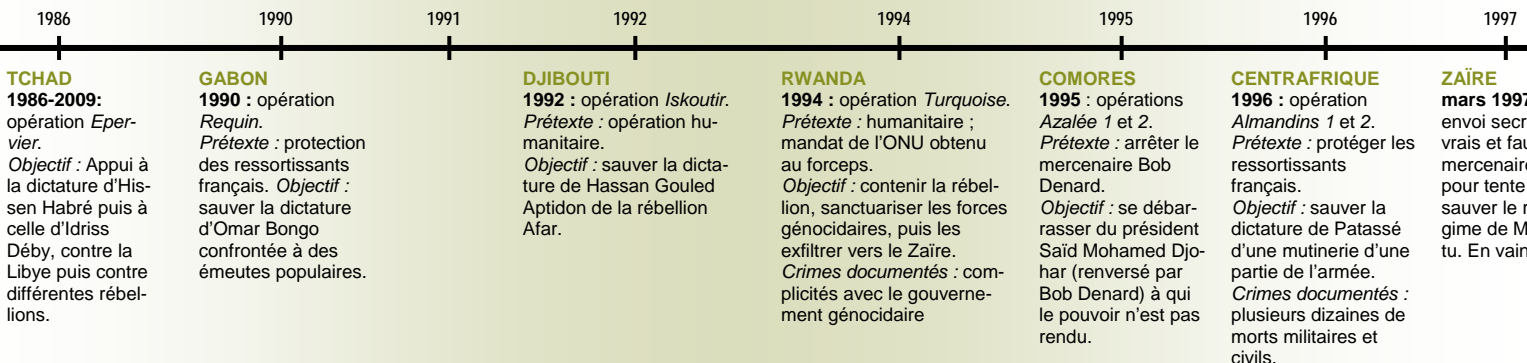
GOLFE DE GUINÉE
depuis 1990 : opération *Corymbe*.
Objectif : sécuriser l'exploitation pétrolière off-shore.

ZAÏRE
1991 : opération *Baumier*.
*Prétex*te : protection des ressortissants européens.
Objectif : sauver la dictature de Mobutu confrontée à des émeutes.

RWANDA
1990-1994 : opérations *Noroît*, *Chimère*, *Volcan* puis *Amaryllis*. *Prétex*te : protection des ressortissants français.
Objectif : sauver la dictature d'Habyarimana de la rébellion ; reprendre en main l'armée rwandaise.
Crimes documentés : Participation au tri ethnique, parfois jusqu'à une complicité dans des assassinats de Tutsi.

Les principales interventions militaires

en Afrique ces 20 dernières années

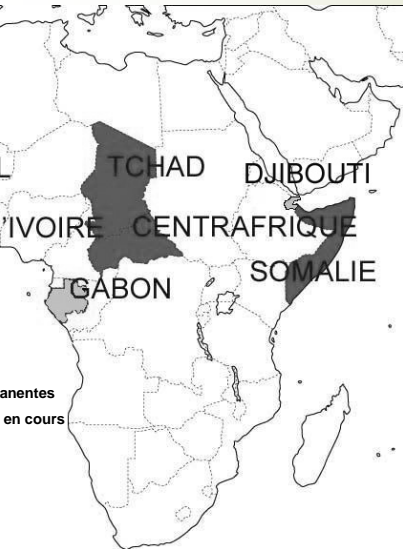


Dérives criminelles de l'armée française en Afrique

La liste des crimes coloniaux de l'armée française est malheureusement très longue. Parmi les plus récents, il faut mentionner la complicité de génocide des

Extrait du titre « Armée française » d'Alpha Blondy, CD Ytzak Rabbin, 1998:
*Armée française allez-vous en !
Allez-vous en de chez nous
Nous ne voulons plus d'indépendance sous haute surveillance (2x)
Nous sommes des Etats souverains
Votre présence militaire entame notre souveraineté*

Les promesses de Nicolas Sarkozy



Le candidat de la « rupture » avait promis d'**assainir les relations entre la France et l'Afrique, de mettre fin au soutien aux dictatures et d'associer le parlement français à la définition de la politique de la France en Afrique**, sans toutefois remettre en cause la pertinence des nombreuses interventions militaires françaises. Une fois élu, le président Nicolas Sarkozy a rapidement oublié la plupart de ses promesses, et seules deux mesures sont censées illustrer sa volonté de changement :

• Le contrôle parlementaire

En juillet 2008, le président Nicolas Sarkozy a fait amender la constitution. Désormais, **le gouvernement est tenu d'informer le Parlement dans les trois jours qui suivent une intervention militaire, et de solliciter son accord pour la prolongation des opérations de plus de 4 mois.**

Le contrôle parlementaire ne s'exerce donc qu'*a posteriori* et uniquement sur les interventions les plus longues. Sont par ailleurs exclues de ces dispositions les interventions secrètes ou clandestines des forces spéciales (COS* et service Action de la DGSE), véritables gardes prétoriennes à la discrétion de l'Élysée. Le 28 janvier 2008 les assemblées ne se sont ainsi prononcées que

sur 4 opérations françaises en Afrique (*Epervier* au Tchad, *Boali* en Centrafrique, *Licorne* en Côte d'Ivoire et *Eufor* au Tchad et en Centrafrique) alors qu'il en existait d'autres, mais **le débat n'a été ni préparé ni mené sérieusement. Il s'agissait donc d'avantage d'obtenir un chèque en blanc** que d'associer réellement les parlementaires à la politique militaire de la France.



Soldats français à Abéché au Tchad

es de
e en

Rwanda en 1994, la complicité dans les crimes contre l'humanité commis au Congo Brazzaville entre 1997 et 1999, les massacres de civils ivoiriens en novembre 2004 ou encore par exemple le soutien massif et continu de l'armée française aux armées centrafricaines et tchadiennes malgré les crimes qu'elles commettent régulièrement contre leur propre population.

et néo-
e en Afri-
s longue.
t noter la
Tutsi au

• Les accords de défense

Leur renégociation a été annoncée en février 2008 par Nicolas Sarkozy lors du discours du Cap en Afrique du Sud, qui se voulait emblématique de la volonté de réforme présidentielle sur la présence militaire française en Afrique.

Autre nouveauté : ils sont censés ne comporter aucune clause secrète d'intervention militaire, qui justifiait l'intervention de la France au secours des pouvoirs vomis par leur population.

Deux ans plus tard, **trois accords de défense ont été transformés en accords de « partenariat » : celui du Togo, du Cameroun et de Centrafrique.**

Cependant il faut se souvenir que **l'impérialisme français ne s'est de toute façon jamais embarrassé de formalisme juridique en matière d'intervention militaire.** La France est parfois intervenue en l'absence d'accord militaire, n'est parfois pas intervenue malgré l'existence de tels accords, sans même parler du recours aux moyens officieux : mercenaires, supplétifs africains, etc.

Ils devraient désormais être ratifiés par les deux parlements français et des pays concernés et publiés au Journal Officiel (JO).



Quand on connaît le faible rôle de ces parlements (d'autant plus dans une dictature) dans les procédures de contrôle de l'exécutif, on peut s'interroger sur le degré de *transparence* annoncée.

Mais surtout le nombre d'accords de défense (7 ou 8 selon les sources) est extrêmement restreint au regard de la quantité d'autres accords militaires aux statuts variés qui existent, qui sont tout aussi secrets, qui ne sont pas concernés par la promesse de transparence et qui suffisent à justifier une ingérence militaire française. A ce jour, la continuité l'emporte donc très largement sur le changement...

L'Alibi RECAMP

Le dispositif RECAMP de « renforcement des capacités africaines de maintien de la paix » vise désormais officiellement à aider les institutions sous-régionales africaines à se doter de « Forces africaines en attentes » (FAA), conformément à la décision de l'Union africaine. **La France propose notamment d'utiliser ses propres bases militaires pour stocker le matériel dont les FAA auront besoin, ce qui constituerait une relégitimation de sa présence, face à la concurrence croissante des États-Unis ou de la Chine.** Depuis 2008, le dispositif RECAMP a été transféré au niveau européen.

de la France

GO
-1999 : opération *Pélican* et opération *Hadès*.
xte : Protéger les ressortissants.
ctif : remettre le dictateur Denis Sassou Nguesso au pouvoir.
s documentés : vrais-faux mercenaires participant à l'épuration ethnique et bombardements des civils.

CENTRAFRIQUE

2002-2009: opération *Boali*.
Objectif : Appui à la dictature de Bozizé contre la rébellion.
Crimes documentés : Complicité de crimes de guerre commis par l'armée centrafricaine contre des civils.

RÉP. DÉM. DU CONGO

2005 : opération *Eufor-RDC*
Prétex : sécuriser le processus électoral.
Objectifs : consolider le pouvoir de Joseph Kabila pour sécuriser l'exploitation minière.

GOLFE D'ADEN

depuis **décembre 2008** : opération *Atalante*.
Objectif : lutte contre la piraterie somalienne

1998 1999 2002 2003 2005 2008 2009

GUINÉE-BISSAU

1998 : opération *Iroko*.
Prétex : évacuer des ressortissants.
Objectif : prêter main forte au dictateur déchu Nino Vieira.

CÔTE D'IVOIRE

depuis **2002** : opération *Licorne*.
Prétex : s'interposer entre les belligérants.
Objectif : sanctuariser la rébellion, faire pression sur le régime Gbagbo qui remettait en cause des intérêts français et obtenir un partage du pouvoir.
Crimes documentés : massacres de dizaines de civils en novembre 2004 (plus de 2000 blessés).

RÉP. DÉM. DU CONGO

2003 : opérations *Mamba* puis *Artémis*.
Prétex : mission humanitaire.
Objectifs probables : contenir les milices pro-rwandaïses.
Crimes documentés : Témoignages de soldats suédois sur la torture pratiquée par les militaires français.

DJIBOUTI

2008 : déploiement de 200 hommes à la frontière pour tenir l'Erythrée en respect.

TCHAD-CENTRAFRIQUE

2008-2009 : opération *Eufor-Minurcat* Tchad-RCA.
Objectifs : intimider les rebelles, donner une légitimité européenne à la dictature d'Idriss Déby, faire oublier l'action tricolore.

Nous, citoyens, exigeons à propos de l'armée française :

Un contrôle parlementaire effectif

- Instauration d'un **contrôle parlementaire permanent** sur les accords et la coopération militaires.
- Instauration d'un **vote des parlementaires autorisant au préalable toute intervention militaire à l'étranger**, et de moyens de contrôle *a posteriori*.
- Instauration d'un **avis conforme du Parlement sur les contrats de ventes ou de fournitures d'équipements militaires** de fabrication française (publique ou privée) à destination finale de gouvernements étrangers.
- Instauration d'un **droit de contrôle parlementaire sur les services secrets**, comme cela se pratique dans d'autres pays.

Museler l'impérialisme militaire français

- Retrait de toutes les forces (quasi-)permanentes en Afrique et **fermeture des bases militaires** officielles ou officieuses.
- **Suspension de la coopération militaire avec les régimes autoritaires**, non démocratiques, ou avec les armées qui se sont rendues coupables de crimes de guerre ou d'exactions contre leur population.
- Interdiction des interventions militaires françaises de toutes sortes (donc y compris simple participation à une intervention multilatérale) dans les anciennes colonies de la France ou les pays dans lesquels elle a développé des intérêts importants.
- **Suppression du Commandement des Opérations Spéciales (COS)**, en tant que structure relevant du seul contrôle du chef d'État major des armées et du Président de la République, court-circuitant ainsi l'action gouvernementale, et dissolution du Service Action de la DGSE, chargé d'opérations clandestines, souvent criminelles.
- Renforcement du dispositif de répression du mercenariat en intégrant, dans la loi du 3 avril 2003, des dispositions relatives à un **contrôle strict des sociétés de sécurité privées**.
- Adoption et ratification de la **Convention cadre sur les Transferts Internationaux d'Armes** (dite Traité sur le commerce des armes, « ATT »).

La fin de l'impunité

- **Levée du Secret Défense** qui sert le plus souvent à protéger des individus et à leur assurer une impunité, plutôt qu'à protéger les « intérêts supérieurs de la France ».
- Enquêtes approfondies sur les crimes coloniaux ou néocoloniaux commis par l'armée française ou dont celle-ci s'est rendue complice.
- Jugement des militaires (exécutants et donneurs d'ordre) impliqués dans ces crimes.
- Mise en place de mesures symboliques et concrètes de réparation pour les victimes de ces crimes.
- La fin de l'impunité et de la raison d'Etat, l'égalité de traitement entre civils et militaires ou encore l'indépendance de la justice. .

Et pour réformer en profondeur la politique de la France en Afrique

- ◆ Fin du domaine réservée de l'Élysée et des réseaux de conseillers officieux, les relations avec les pays d'Afrique devant être gérées normalement, comme tout pays, par le ministère des Affaires étrangères
- ◆ Elaboration d'une nouvelle politique de coopération fondée sur la lutte contre la pauvreté, la défense des droits humains et l'accès de tous aux biens publics
- ◆ Intégration, dans les programmes européens d'appui à la bonne gouvernance, de projets d'appui aux processus électoraux
- ◆ Octroi d'une Aide Publique au Développement sous des formes garantissant totalement la finalité de cette aide
- ◆ **Suspension de la coopération dans les secteurs régaliens** avec les pays qui bafouent les droits humains ou ne procèdent pas d'une élection démocratique
- ◆ Suppression des missions d'observation électorale de la France dans les pays africains, hors mandat international
- ◆ Restitution par la France et par les États européens des biens mal acquis par les dictateurs aux pays spoliés
- ◆ Remise aux Commissions des Affaires étrangères du Sénat et de l'Assemblée nationale, par le ministère des Affaires étrangères, d'un rapport annuel sur la coopération française en matière culturelle, technique et budgétaire



Rejoignez Survie !

Survie est une association (loi 1901) qui mène des campagnes d'information et d'interpellation des citoyens et des élus pour une réforme en profondeur de la politique de la France en Afrique.

Elle fonde son action sur la légitimité qui incombe à chacun d'interpeller ses élus et d'exiger un contrôle réel des choix politiques faits en son nom. Pour Survie, les problèmes de développement et la pauvreté dans les pays du Sud ont avant tout des causes politiques. C'est donc à ce niveau qu'il convient d'agir.

Afin d'exprimer votre désaccord envers les collusions de la France avec les pires dictatures et promouvoir le respect de la démocratie, du droit à l'autodétermination des peuples et des biens publics en France comme dans le monde, **rejoignez les 1600 adhérents de l'association et l'un de nos 24 groupes locaux et participez à la diffusions d'une information indépendante, critique et alternative.**



contact@survie.org

Informez-vous :
<http://survie.org>



BULLETIN D'ADHESION

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : E-Mail :

Je soutiens financièrement SURVIE, en versant : €

J'adhère à SURVIE, en versant une cotisation à partir de 52 € (ou cotisation faibles revenus de 15 €) : €

Les contributions ouvrent droit à une réduction fiscale de 66%. Une adhésion de 52 €, par exemple, si je suis imposable, ne me revient qu'à 18 € après déduction fiscale.

Je m'abonne à la revue mensuelle *Billets d'Afrique et d'ailleurs* (25 €/an pour la France, 30 € pour l'étranger).

Je souhaite être tenu au courant de vos activités en m'abonnant gratuitement à la newsletter mensuelle *Survie Info*

Modalités de paiement : chèque bancaire ou postal à l'ordre de SURVIE, ou virement postal (CCP 500.52K Paris)